

POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F - 133, boulevard Davout - 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> - Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

L'histoire professionnelle des parents du point de vue des enfants

Didier BRETON

Université Marc Bloch, Strasbourg, et INED, Paris

France PRIOUX

INED, Paris,

L'histoire professionnelle des parents (les arrêts d'activité, les périodes de chômage, ou la reprise d'un emploi par exemple) peut avoir des répercussions sur leurs enfants, au même titre que leur histoire d'union. Il semble donc légitime de se placer du point de vue des enfants pour observer la situation professionnelle de leurs parents. Bien que l'idéal soit de pouvoir observer l'histoire professionnelle des deux parents de l'enfant, nous nous contenterons, dans cette communication exploratoire, d'essayer d'observer celle de la mère durant les dix premières années de la vie de l'enfant.

Le premier objectif de cette communication est en effet méthodologique. Il s'agit de proposer des indicateurs pour mesurer et synthétiser les trajectoires professionnelles des mères d'enfants appartenant à une même génération. Pour ce faire, nous utilisons plusieurs approches :

- l'analyse démographique des phénomènes par cohorte conduit au calcul d'indices d'intensité et de calendrier dans des sous-cohortes d'enfants, définies par la situation de la mère au moment de leur naissance ;
- la recomposition rétrospective des différentes trajectoires connues par les enfants permet de mesurer le poids de chacune des trajectoires et la durée passée avec une mère exerçant une activité professionnelle au sein de chaque groupe ;
- enfin, nous proposons une mesure à chaque âge de la durée moyenne vécue avec une mère active et d'en effectuer des synthèses longitudinales et transversales.

Les indicateurs obtenus donnent des réponses à des questions telles que : quelle est la proportion d'enfants dont la mère travaille l'année de leur naissance ? Cette proportion varie-t-elle à mesure que l'enfant grandit ? Parmi les enfants dont la mère ne travaille pas à la naissance, quelle proportion verra sa mère (re)travailler et à quel âge ? Quelle proportion vit toute son enfance avec une mère qui ne travaille pas ? Combien d'années, en moyenne, un enfant de moins de dix ans voit sa mère travailler, et cette durée moyenne évolue-t-elle au fil des générations ? Quel est l'effet de l'âge des enfants et de leur rang sur le niveau et la trajectoire d'activité de leur mère ? Nous tenterons également, à travers l'évolution de ces indicateurs, de vérifier l'influence des mesures de politique familiale permettant aux mères de prendre un congé parental rémunéré après une naissance (allocation parentale d'éducation après une troisième naissance depuis 1985, et après une deuxième naissance depuis 1994).

L'enquête « Étude de l'histoire familiale » (EHF) de 1999 et l'enquête « famille-employeur » (EFE) de 2005, toutes deux réalisées en France métropolitaine et représentatives à l'échelon national de personnes vivant en ménage ordinaire, serviront de bases de données pour tester l'ensemble des indicateurs proposés. Ces deux enquêtes rétrospectives contiennent des informations plus ou moins complètes sur l'histoire reproductive et professionnelle des mères. Nous verrons dans quelle mesure ces deux enquêtes permettent de calculer les indicateurs proposés, et pourquoi les résultats obtenus ne sont pas toujours comparables.

1. Les enquêtes utilisées

Faute de disposer d'un échantillon représentatif d'enfants directement interrogés, nous observons les enfants à partir des déclarations de leur mère sur leur biographie familiale et professionnelle. Il s'agit alors d'enfants nés de mères résidant en France métropolitaine au moment de l'enquête, quel que soit leur lieu de naissance.

L'enquête Étude de l'histoire familiale de 1999 (EHF) :

L'enquête Étude de l'histoire familiale de 1999 est une enquête couplée au recensement général de la population, auto-administrée. 380 000 personnes âgées de 18 ans et plus ont rempli le questionnaire, dont 235 000 femmes¹.

La taille de l'échantillon et l'absence de limite d'âge supérieur permettent de reconstituer les trajectoires professionnelles des mères d'enfants nés depuis 1960. Parmi ceux-ci, nous n'avons retenu que ceux qui ne sont ni décédés ni séparés de leur mère durant leur enfance, définie ici comme leurs dix premières années, c'est-à-dire la période allant de 0 à 9 ans en différences de millésimes². L'échantillon des enfants obtenus est représentatif de l'ensemble des enfants dont la mère vit en France métropolitaine en 1999³. Néanmoins, par souci d'homogénéité avec les données recueillies dans l'enquête EFE, nous avons restreint notre échantillon aux enfants dont la mère était âgée de 40 ans ou moins au moment de leur naissance (annexe 1).

Les principales limites de l'enquête

- Seule est renseignée l'année de survenue des événements : premier travail, interruption et reprise d'activité, fin d'activité. De plus, seules les périodes d'interruption d'activité supérieures ou égales à deux ans sont déclarées (annexe 2). Ce mode de déclaration entraîne deux inconvénients : d'une part des périodes répétées de chômage et des périodes d'inactivité de moins de deux ans sont « invisibles » dans l'enquête ; d'autre part, des mères ayant arrêté (provisoirement) de travailler depuis moins de deux ans au moment de l'enquête ont déclaré avoir cessé leur activité, ce qui augmente artificiellement la fréquence de l'inactivité des mères dans les années 1997 et 1998.
- C'est l'exercice effectif d'une activité professionnelle qui définit ici l'« activité » de la mère : il est impossible de distinguer les femmes inactives des femmes au chômage (qui font théoriquement partie de la population active), ou encore des femmes en congé parental.

L'enquête famille employeur de 2005 (EFE) :

L'enquête « Familles et employeurs » a été réalisée fin 2004-début 2005 par entretien direct auprès d'un échantillon de 9547 personnes âgées de 20 à 49 ans, dont 5107 femmes⁴.

La situation professionnelle de la mère à la naissance de l'enfant peut être appréhendée de deux manières, selon les questions utilisées. L'activité de la mère avant la naissance de l'enfant et immédiatement après celle-ci est repérée par des questions directes, en relation avec la naissance de chaque enfant. Néanmoins, par souci d'homogénéité avec l'enquête EHF, nous

¹ Les échantillons des femmes et des hommes étant indépendants, il serait impossible d'analyser l'histoire professionnelle des deux parents à partir de cette enquête.

² L'enfant est donc observé entre l'année de sa naissance et la fin de l'année de son neuvième anniversaire (9 ans révolus).

³ À l'exception de ceux dont la mère est âgée de moins de 18 ans au moment de l'enquête.

⁴ L'échantillon comporte 3279 couples, ce qui devrait permettre de tenir compte de l'histoire professionnelle des deux parents, pour les enfants communs du couple actuel. Néanmoins, nous nous en tiendrons ici à l'analyse de l'histoire professionnelle de la mère.

avons observé la situation professionnelle de la mère au cours de l'année de la naissance de l'enfant à partir du « calendrier » de ce questionnaire, qui permet de connaître année par année la situation d'activité de la mère (annexe 2). C'est donc également ce calendrier qui permet d'observer l'évolution de l'activité professionnelle de la mère jusqu'à l'année des 9 ans de l'enfant. Dans tous les cas, à la différence de EHF, les situations de chômage et d'inactivité peuvent être distinguées, de même que les périodes de congé parental.

Bien que ce questionnaire comporte beaucoup plus de détails sur la vie professionnelle de la mère, certains inconvénients apparaissent néanmoins.

Les principales limites de l'enquête

- Concernant l'histoire professionnelle, et bien que toutes les situations ayant duré au moins six mois soient répertoriées, seule l'année des changements est connue, et deux situations (emploi et chômage par exemple) peuvent être indiquées pour la même année.
- L'âge des personnes enquêtées (20-49 ans) ne permet de couvrir totalement aucune génération d'enfants que l'on pourrait suivre jusqu'à l'âge de 9 ans : théoriquement, seuls les enfants nés au tout début des années 2000 peuvent être considérés comme représentatifs des enfants nés ces années là⁵ (annexe 1). En nous en tenant aux mères de 40 ans ou moins, on peut considérer que l'on est à peu près représentatif des naissances de cette tranche d'âge de la période 1990-2004⁶, et l'on peut suivre pendant 10 ans (de la naissance à l'âge de 9 ans révolus) les enfants nés de 1990 à 1995 inclus.
- La taille de l'échantillon et l'effectif d'enfants qui en découle nous obligent à regrouper plusieurs générations ou à procéder par moyennes mobiles, ce qui rend moins visibles les évolutions annuelles ou générationnelles.

2. Première approche : l'analyse démographique classique

Pour observer les phénomènes démographiques classiques (mortalité, fécondité, nuptialité...), on mesure le risque d'occurrence de l'événement étudié au sein de cohortes le plus homogènes possible face à ce risque. Puis, par combinaison transversale ou longitudinale des risques calculés à chaque durée, on obtient des indices synthétiques résumant l'intensité et le calendrier de survenue de l'événement au sein de la cohorte.

Selon que le phénomène étudié se manifeste par un événement renouvelable ou non, la méthodologie est quelque peu différente. Dans le premier cas, on calcule une série d'événements réduits et dans le second on construit des tables d'extinction.

Dans le cas du suivi *des trajectoires professionnelles* des mères des enfants, on peut considérer les événements comme non renouvelables : il s'agit alors d'étudier d'une part les premières entrées en activité à chaque âge au sein de générations d'enfants dont la mère ne travaillait pas au moment de leur naissance (ou plus exactement, juste après cette naissance), d'autre part la première sortie d'activité au sein de générations d'enfants dont la mère a (re)pris un travail après leur naissance. Les tables donnent la proportion d'enfants dont la mère est encore dans l'état initial à l'âge de 9 ans révolus, et l'âge moyen à l'arrivée du changement d'état, pour ceux qui ont connu l'événement étudié.

Il s'agit donc d'abord de partager les générations d'enfants en deux sous cohortes : les enfants nés de mère active d'une part et les enfants nés de mère inactive d'autre part. On

⁵ Dans cette enquête, les enfants nés en 2000 ont une mère âgée de 15 à 44 ans (au moment de leur naissance), et ceux qui sont nés en 2003 ont une mère âgée de 18 à 47 ans.

⁶ Néanmoins, il nous manque quelques naissances de mères âgées de 35 à 40 ans dans les générations 1990-1994, et quelques naissances de mères âgées de moins de 20 ans dans les générations 2000 à 2004.

observe ainsi que la répartition initiale des générations d'enfants entre ces deux sous-cohortes a évolué au fil des années.

a) Situation de la mère l'année de la naissance de l'enfant

Faute de connaître avec précision la situation de la mère juste après la naissance de l'enfant (rappelons que seules les années de changement de situation sont connues), nous considérons comme « actives » les mères qui travaillent ou qui reprennent leur activité l'année de la naissance de l'enfant, et comme « inactives » celles qui se déclarent sans emploi et celles qui cessent de travailler l'année de la naissance de leur enfant. Les mêmes critères ont été utilisés pour les deux enquêtes – on a donc renoncé à compter comme « actives » les femmes se déclarant au chômage dans EFE -, ce qui permet de comparer les résultats obtenus dans les deux sources.

D'après l'EHF, entre 1960 et 1993, la proportion d'enfants dont la mère exerce une activité professionnelle l'année de leur naissance ne cesse d'augmenter (figure 1). L'augmentation est particulièrement forte entre 1965 et 1975, la proportion passant de 56% à 65% en 10 ans. Après une pause à la fin des années 1970, la progression de l'activité des mères reprend lentement, avant d'être stoppée brutalement à partir de 1993 : sous l'effet probable de l'élargissement de l'allocation parentale d'éducation (APE) aux mères d'un deuxième enfant⁷, cette proportion diminue fortement et retrouve le niveau observé au début des années 1960.

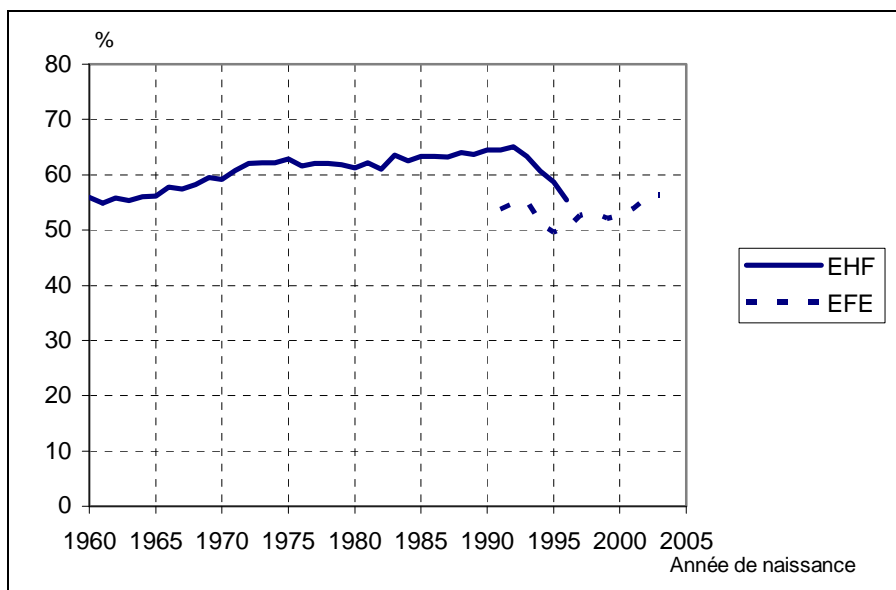
Assez logiquement, les taux d'emploi mesurés dans l'enquête EFE⁸ sont plus faibles, puisque les interruptions d'activité plus courtes sont prises en compte. Sur la période commune aux deux enquêtes (1991-1996), l'évolution est semblable, mais pas strictement identique : dans l'enquête EHF, il est probable que les arrêts d'activité les plus récents ont été plus souvent déclarés que les arrêts plus anciens, ce qui réduit le taux d'emploi des dernières années⁹. L'effet de l'extension de l'APE se manifeste plus clairement à partir de 1994 dans EFE, mais il est moins fort : dès 1997, le taux d'emploi des mères recommence à progresser, et retrouve son niveau antérieur en 2003.

⁷ L'allocation parentale d'éducation (APE) peut être versée aux mères ou aux pères d'un deuxième enfant jusqu'à son troisième anniversaire s'il cesse de travailler ou diminue sa durée de travail pour élever son enfant.

⁸ Pour diminuer l'aléa lié aux effectifs plus faible d'enfant, nous avons calculé des moyennes mobiles sur 3 années de naissance.

⁹ L'analyse pour l'enquête EHF s'arrête à l'année 1996 puisque des femmes se déclarent inactives depuis 1997 ou 1998 ont pu reprendre une activité après l'enquête (en 1999 ou en 2000), au terme d'une interruption inférieure à deux ans.

FIGURE 1 : PROPORTION DE MÈRES AYANT UN EMPLOI L'ANNÉE DE LA NAISSANCE DE L'ENFANT



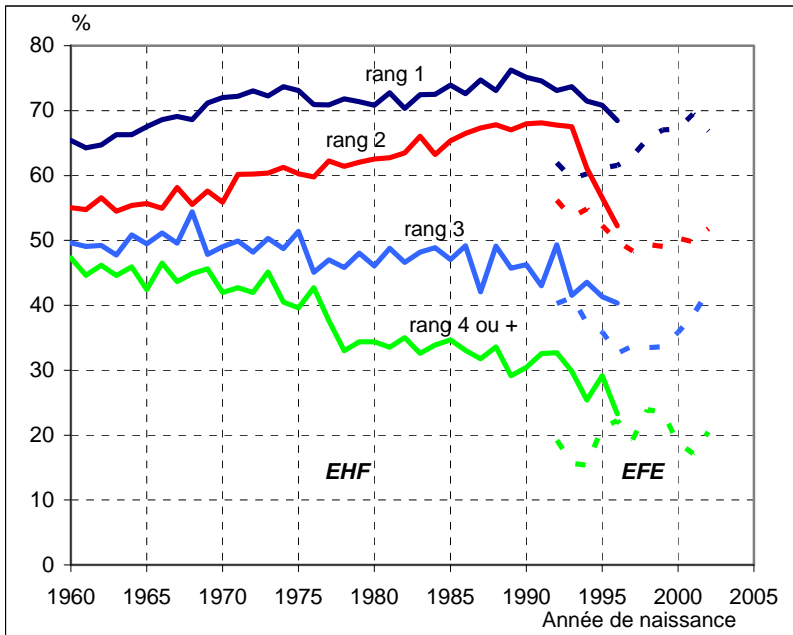
Les situations diffèrent selon le rang de naissance de l'enfant : plus le rang de l'enfant s'élève, plus faible est le taux d'emploi des mères (figure 2). De plus, la situation est plus contrastée aujourd'hui qu'elle ne l'était dans les années 1960. En effet, d'après EHF, l'activité des mères a augmenté de façon presque continue après la première naissance, et plus encore après la deuxième, tandis que les mères d'un enfant de rang supérieur sont de moins en moins actives, surtout s'il s'agit d'un enfant de rang 4 ou plus. Cela s'explique probablement par un effet de sélection¹⁰.

Tandis que la montée de l'activité après le deuxième enfant est pratiquement continue jusqu'en 1993, les autres courbes enregistrent une rupture de tendance dans la deuxième moitié des années 1970, à laquelle nous ne voyons pas d'explication immédiate¹¹. La mise en place de l'allocation parentale d'éducation après la naissance du troisième enfant en 1985 a apparemment peu d'impact sur l'évolution de l'activité des mères concernées, ce qui n'est pas le cas de son extension pour le deuxième enfant en 1994, qui casse nettement la tendance à la hausse continue de l'activité des mères après la naissance du deuxième enfant. Notons que l'activité des mères d'un premier enfant tend nettement à se réduire à partir du début des années 1990.

¹⁰ Au fur et à mesure que les naissances de rang 4 se raréfient elles concernent plus souvent des mères ayant un profil particulier notamment les étrangères, plus rarement actives que les Françaises.

¹¹ On ne s'explique pas pourquoi la montée du chômage consécutive au premier choc pétrolier aurait touché toutes les mères sauf celles d'un deuxième enfant. Une autre explication pourrait provenir du changement de nature de l'immigration (provoquée par la fermeture des frontières) : les femmes immigrées à partir de la deuxième moitié des années 1970, venues en France dans le cadre du regroupement familial, sont nettement moins souvent actives qu'au cours de la période précédente (information communiquée par Xavier Thierry).

FIGURE 2 : PROPORTION DE MÈRES AYANT UN EMPLOI L'ANNÉE DE LA NAISSANCE DE L'ENFANT SELON LE RANG DE NAISSANCE DE L'ENFANT



D'après l'enquête EFE, la tendance à la baisse de l'activité des mères après chaque rang de naissance ne dure pas : dès 1994, l'activité des mères d'un premier enfant recommence à progresser rapidement¹² ; après la deuxième naissance, le taux d'emploi des mères se stabilise à partir de 1997, et après la troisième, il pourrait avoir augmenté depuis les années 2000¹³. Finalement, on note donc bien un effet sélectif de l'APE, car le relèvement de l'activité des mères noté plus haut (figure 1) n'a pas concerné les mères d'un deuxième enfant.

b) Tables d'entrée et de sortie d'activité selon l'activité de la mère à la naissance

Parmi les enfants nés dans les années 1960 dont la mère ne travaillait pas l'année de leur naissance, peu d'entre eux ont vu leur mère (re)prendre un travail au cours de leurs dix premières années ; par la suite, cette proportion n'a cessé d'augmenter au fil des générations, tandis que l'âge moyen des enfants à cet événement diminuait (figure 3-1). Parmi ceux dont la mère exerçait une activité professionnelle à la naissance, rares étaient aussi ceux dont la mère cessait de travailler dans leurs dix premières années de vie, pour les enfants nés dans les années 1960 ; ensuite, et en particulier à partir des générations 1980, il est devenu plus fréquent que la mère s'arrête au moins quelque temps de travailler, mais l'âge de l'enfant à cet événement a augmenté (figure 3-2).

¹² Il s'agit ici, pour chaque rang de naissance, des moyennes mobiles sur 5 années de naissance.

¹³ Néanmoins la faiblesse des effectifs nous incite à la prudence dans nos commentaires.

FIGURE 3-1 : CALENDRIER ET INTENSITÉ DES TABLES DE PREMIÈRE ENTRÉE EN ACTIVITÉ DES MÈRES APRÈS LA NAISSANCE DE LEUR ENFANT DANS LES GÉNÉRATIONS D'ENFANTS NÉS ENTRE 1960 À 1988 DONT LA MÈRE N'EXERÇAIT PAS D'ACTIVITÉ L'ANNÉE DE LEUR NAISSANCE – EHF -

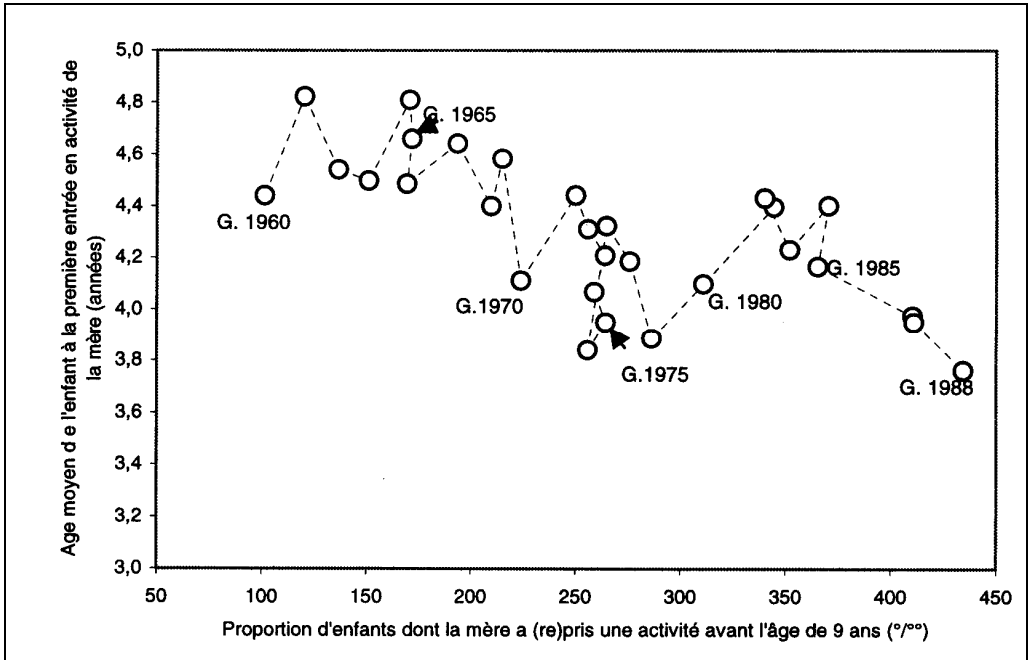
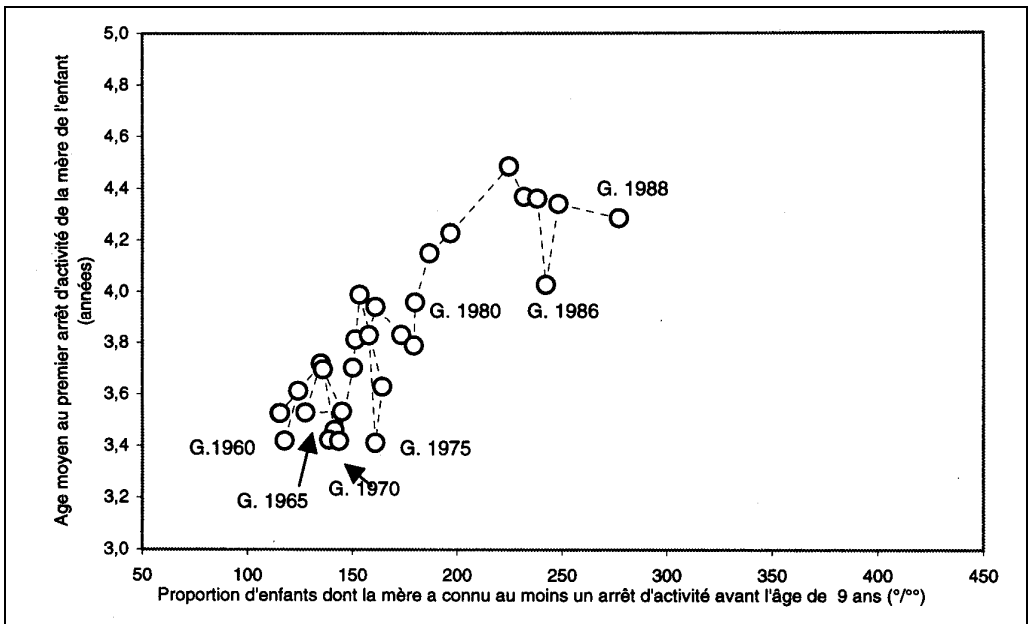


FIGURE 3-2 : CALENDRIER ET INTENSITÉ DES TABLES DE PREMIÈRE SORTIE D'ACTIVITÉ DES MÈRES APRÈS LA NAISSANCE DE LEUR ENFANT DANS LES GÉNÉRATIONS D'ENFANTS NÉS ENTRE 1960 À 1988 DONT LA MÈRE EXERÇAIT UNE ACTIVITÉ L'ANNÉE DE LEUR NAISSANCE - EHF -



Ainsi, autrefois, il existait une distinction assez nette entre les enfants dont les mères travaillaient, qui avaient de fortes chances de voir leur mère travailler toute leur enfance¹⁴, et ceux dont les mères ne travaillaient pas ou s'arrêtaient de travailler à leur naissance, qui avaient au contraire une forte probabilité de ne jamais voir leur mère travailler avant l'âge de 10 ans. La démarcation entre ces deux catégories - qui correspondaient en grande partie à des milieux sociaux différents - est beaucoup moins nette aujourd'hui : les enfants ayant des mères toujours actives ou toujours inactives sont moins nombreux, l'âge des enfants à la (re)prise d'activité de leur mère a diminué, tandis que l'interruption d'activité concerne des enfants un peu plus âgés en moyenne.

L'analyse démographique apporte donc ici une première série de réponse aux questions initialement posées. Toutefois la succession des événements durant l'enfance est difficilement observable. Il faudrait étudier dans des cohortes d'entrées en activité des probabilités de quitter de nouveau son emploi, etc. Le calcul et la synthèse d'événements réduits serait une solution mais tous les événements ne sont pas renseignés dans les enquêtes exploitées ici.

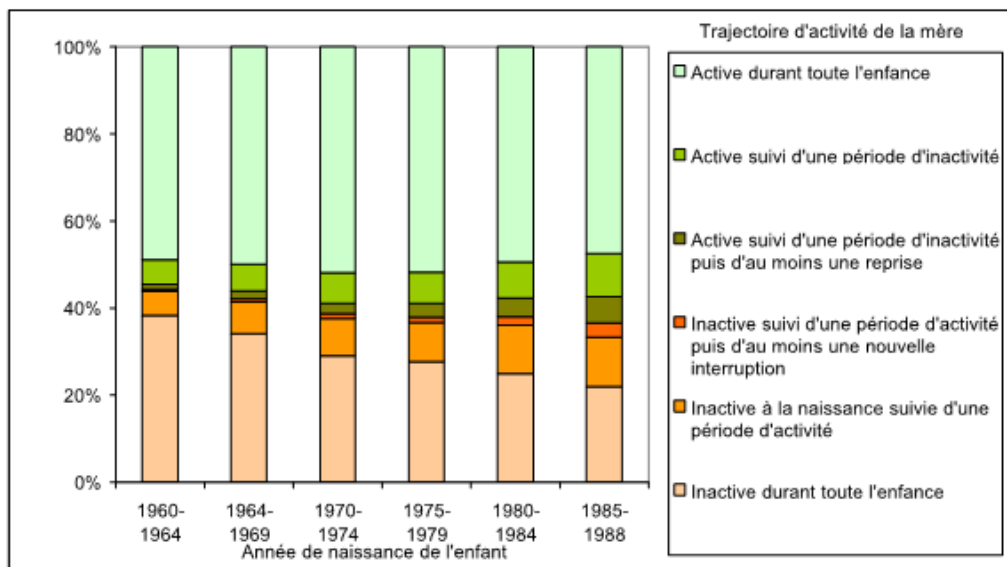
3. Deuxième approche : reconstitution rétrospective des trajectoires

Il s'agit ici de reconstituer par voie rétrospective les trajectoires professionnelles des mères des enfants en regroupant les enfants dont les mères ont eu des trajectoires identiques. Nous distinguons, comme dans la partie précédente, les enfants dont la mère était inactive au départ et ceux dont la mère travaillait. Ensuite, dans chacun des sous-groupes, les trajectoires possibles sont nombreuses, mais nous n'en retiendrons ici que trois : ceux dont la mère est toujours restée dans la même situation (inactive, ou active durant toute l'enfance), et ceux dont la mère a changé de situation, selon que l'épisode après la (re)prise d'un travail (ou après l'arrêt d'activité) a été continu ou non jusqu'aux 9 ans de l'enfant. La génération d'enfants est ensuite reconstituée en fonction du poids de chaque sous-groupe défini par la situation à la naissance.

Les données de l'enquête EHF confirment ainsi que la proportion d'enfants qui ont passé toute leur enfance avec une mère inactive n'a cessé de diminuer au fil des générations (figure 4-1). Cette proportion passe de 38% dans les générations 1960-1964, à 22% dans les générations 1985-1988. La proportion d'enfants dont la mère exerce une profession sans discontinuité de plus de 2 ans est quasiment stable (47% dans la génération 1985-1988 vs 49% en 1960-1964), après avoir augmenté légèrement jusqu'aux générations 1970-1974 (52%). Ce sont donc les trajectoires les plus découpées et parcellisées qui augmentent. Entre les générations 1960 et 1988, on assiste ainsi à une diminution de la proportion d'enfants passant toute leur enfance avec une mère au foyer, mais si les mères travaillent plus souvent, leur trajectoire professionnelle est plus souvent discontinuée. Il est malheureusement impossible, à partir de l'enquête EHF, de savoir si les situations d'arrêt d'activité sont choisies ou subies par les mères des enfants (congé parental, arrêt volontaire ou chômage).

¹⁴ Le travail salarié était moins répandu qu'aujourd'hui, et de nombreuses femmes exerçaient une profession indépendante ou d'aide familiale (dans l'agriculture ou le commerce par exemple), où il était rare de s'arrêter de travailler pour élever ses enfants.

FIGURE 4-1 : TYPOLOGIE DES ENFANTS SELON LA TRAJECTOIRE D'ACTIVITÉ DE LEUR MÈRE DURANT LEUR ENFANCE



Pour chaque trajectoire, il est possible de calculer la durée moyenne passée avec une mère active par les enfants. Cette durée vaut 0 pour les enfants dont la mère est restée toujours inactive et 9,5 ans pour ceux dont la mère est toujours restée active ; pour toutes les autres trajectoires, on observe une augmentation de la durée moyenne passée avec une mère en activité (tableau 1). Cette augmentation est particulièrement sensible pour les enfants dont la mère ne travaillait pas à leur naissance, ce qui signifie que la durée d'inactivité post naissance diminue petit à petit. Les mères (re)prennent plus rapidement une activité professionnelle : en moyenne à 4,8 ans dans les générations 1985-88 contre 5,8 ans dans les générations 1960-64.

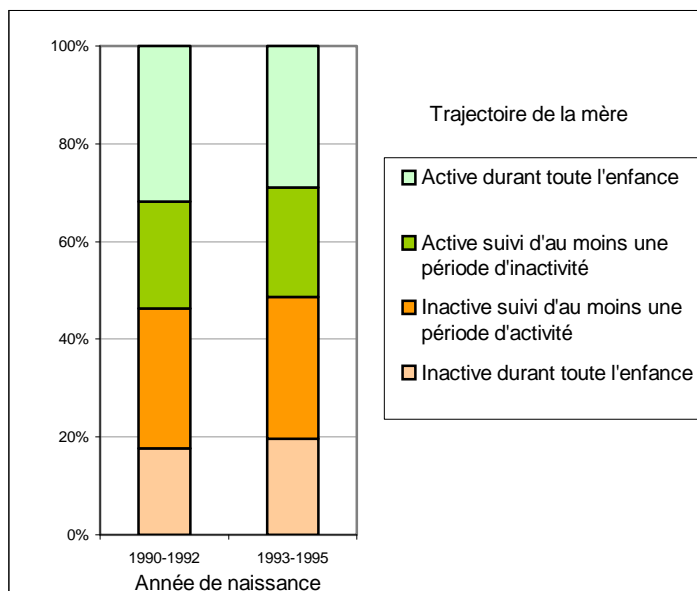
TABLEAU 1 : DURÉE MOYENNE PASSÉE AVEC UNE MÈRE EXERÇANT UNE PROFESSION DANS CHACUNE DES TRAJECTOIRES - EHF.

Années de naissance de l'enfant	Inactive suivie d'une période d'activité continue	Inactive, autres trajectoires	Active suivi d'une période d'inactivité continue	Active, autres trajectoires
1960- 1964	4,2	3,0	4,0	5,3
1964- 1969	4,4	3,1	4,0	5,7
1970- 1974	4,9	3,7	4,3	5,9
1975- 1979	5,1	3,7	4,5	6,1
1980- 1984	4,7	3,8	5,2	6,1
1985- 1988	5,2	3,6	5,5	6,2

Les données de l'enquête EFE nous permettent également d'établir une typologie des trajectoires professionnelles des mères pour les enfants nés de 1990 à 1996. Néanmoins, faute de temps (ces données nous étant parvenues tardivement), nous présentons ici une typologie simplifiée qui distingue seulement deux situations au sein de chaque sous-groupe, selon que la mère a, ou non, changé de situation au cours de 10 premières années de l'enfant (figure 4-2).

La fréquence des situations extrêmes (mère toujours active, ou toujours inactive) peut être comparée entre les deux enquêtes. La proportion de mères ayant toujours occupé un emploi durant l'enfance est ici nettement plus faible que celle mesurée précédemment : environ un enfant sur trois d'après EFE, contre presque un sur deux d'après EHF. Même si la tendance, depuis les générations 1970-1974, était à la diminution progressive de ce type de situation, l'essentiel de la différence provient du mode de recueil de l'information : EHF ne répertorie que les arrêts d'activité d'au moins deux ans, et EFE tous ceux qui ont duré au moins six mois. À l'autre extrémité, la différence est moins forte, les définitions sur ce plan étant plus proches dans les deux enquêtes¹⁵ : un peu moins d'une mère sur cinq n'a jamais exercé d'activité professionnelle d'après l'enquête EFE, contre à peine plus dans le dernier groupe de générations observé à EHF. Ce sont donc les situations intermédiaires, où la mère n'est active que pendant une partie de l'enfance, qui sont en réalité plus fréquentes que ce qu'on observe d'après EHF : environ un enfant sur deux, au total, a vu sa mère travailler pendant une partie de son enfance (en regroupant les situations où la mère occupait un emploi et celles où elle ne travaillait pas l'année de la naissance de l'enfant).

FIGURE 4-2 : EFE - TYPOLOGIE DES ENFANTS SELON LA TRAJECTOIRE SIMPLIFIÉE D'ACTIVITÉ DE LEUR MÈRE DURANT LEUR ENFANCE



D'après la figure 4-2 l'activité des mères pendant l'enfance semble avoir diminué entre les générations 1990-92 et 1993-95 ; toutefois l'écart entre les deux distributions n'est pas significatif ($p=0,92$).

4. Troisième approche : calcul et combinaison longitudinale et transversale du nombre moyen d'années vécues avec une mère active

Il s'agit de calculer à chaque âge la durée passée par les enfants avec une mère en activité. Ces durées sont calculées à partir des déclarations des femmes concernant leur histoire

¹⁵ Il n'était en effet pas nécessaire que l'activité ait duré au moins deux ans pour être répertoriée dans EHF.

professionnelle. Dans l'enquête EHF comme dans EFE, la chronologie des étapes de la vie professionnelle n'étant pas connue mois par mois (seule l'année des changements est connue), nous avons estimé ces durées de la façon suivante :

- À un âge donné (ou plus exactement, une année donnée, puisque l'âge se définit par différence de millésimes), la variable « durée » vaut :
 - 0 si la mère n'exerce aucune activité durant l'année ;
 - 1 si la mère est en activité toute l'année ;
 - 0,5 si la mère cesse de travailler, ou reprend son activité cette année-là.
- À l'âge « 0 » (l'année de la naissance de l'enfant) ces coefficients sont divisés par 2 (ils valent donc respectivement 0, 0,5 et 0,25), car les mères sont « observées » pendant seulement une demi-année.

On calcule ainsi à chaque âge la durée moyenne passée avec une mère active pour l'ensemble des enfants ; par sommation de ces durées, on obtient un nombre moyen d'années vécues avec une mère active, soit au sein d'une génération (approche longitudinale) soit pour une génération fictive qui traverserait à chaque âge la situation de l'année d'observation (approche transversale).

La durée moyenne d'activité à chaque âge est une approximation de la proportion d'enfants de cet âge dont la mère est active - proportion dans laquelle on affecte un coefficient 1 aux enfants dont la mère est active toute l'année, et 0,5 à ceux dont la mère a changé de statut en cours d'année - ; nous la commenterons donc aussi pour mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre.

a) Synthèse longitudinale

D'après EHF, le nombre moyen d'années passées dans l'enfance avec une mère exerçant une activité professionnelle augmente au fil des générations (figure 5, courbe centrale). La hausse touche essentiellement les générations 1960 à 1972 ; la durée moyenne d'activité des mères stagne ensuite jusqu'à la génération 1972, puis recommence à augmenter lentement. Cette croissance de l'ensemble est due en partie à l'augmentation rapide du nombre moyen d'années travaillées par les mères n'exerçant pas d'activité au moment de la naissance de l'enfant (courbe inférieure), car celles qui avaient un emploi ont un peu réduit leur durée d'activité (courbe supérieure) : c'est une autre illustration de la moindre polarisation du travail des mères et de la parcellisation de leur temps de travail. Mais cette augmentation est également due à celle de la proportion de mères actives l'année de la naissance de l'enfant, qui connaît aussi une période de stagnation dans les mêmes générations (figure 1).

D'après EFE, le nombre moyen d'années passées avec une mère exerçant une activité professionnelle est moindre, car la proportion de mères en activité à la naissance est un peu plus faible (figure 1) mais aussi parce que la durée moyenne travaillée par les mères en emploi à la naissance est également plus faible (figure 5), les interruptions plus courtes ayant été prises en compte. Mais la durée moyenne travaillée par les mères n'exerçant pas d'activité professionnelle l'année de la naissance est plus élevée qu'à l'enquête EHF, où il est donc probable que des durées courtes d'emploi des mères ont été omises dans les déclarations. Finalement, d'après EFE, la polarisation entre les deux sous-groupes de mères est moins nette.

FIGURE 5 - NOMBRE MOYEN D'ANNÉES VÉCUES AVEC UNE MÈRE « ACTIVE », SELON LA SITUATION D'ACTIVITÉ DE LA MÈRE À LA NAISSANCE

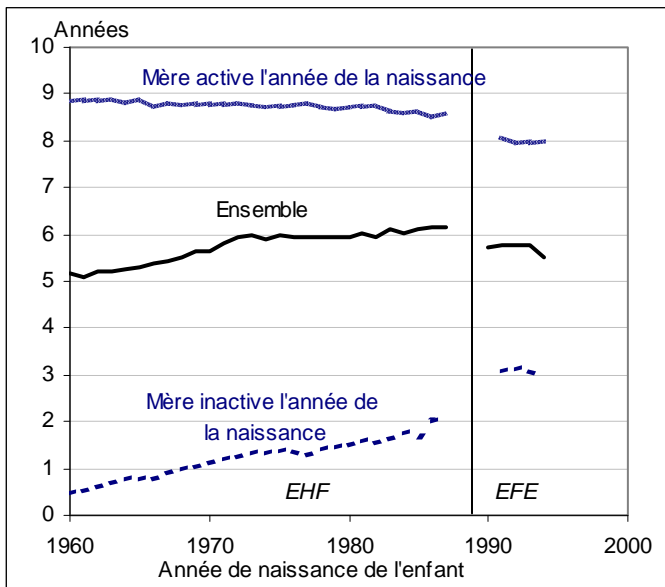
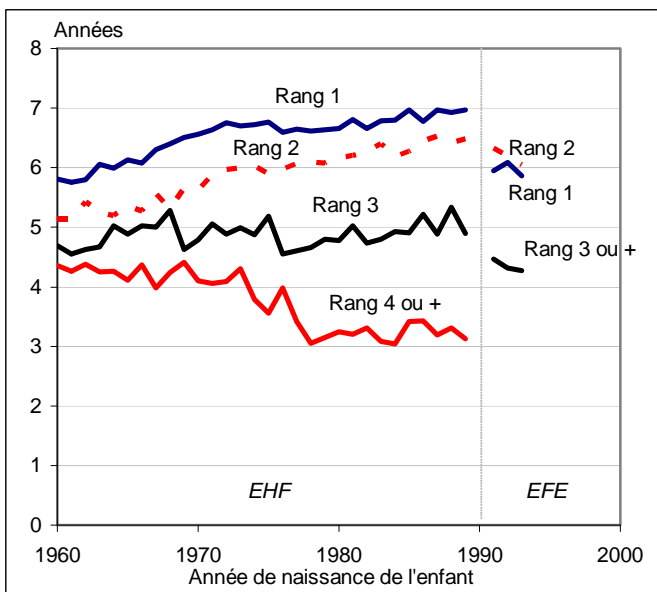


FIGURE 6 - NOMBRE MOYEN D'ANNÉES VÉCUES AVEC UNE MÈRE « ACTIVE », SELON LE RANG DE NAISSANCE



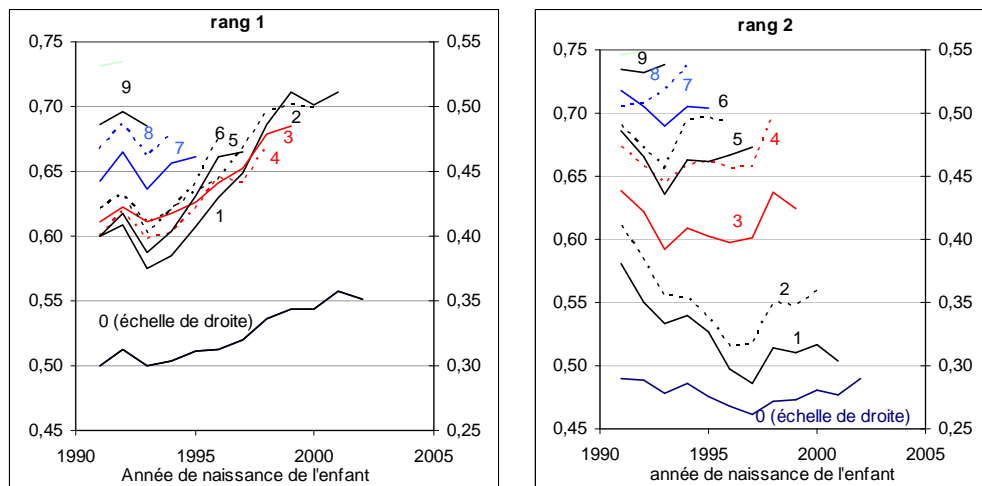
D'après EHF, le nombre moyen d'années passées avec une mère qui travaille décroît avec le rang de naissance, et l'écart selon le rang est beaucoup plus net pour les enfants nés dans les années 1980 qu'il ne l'était pour ceux qui sont nés dans les années 1960 (figure 6) : on retrouve

là, en grande partie, la conséquence de l'activité différentielle de la mère à la naissance de l'enfant (figure 2).

L'enquête EFE donne un résultat plus surprenant : le nombre moyen d'années passées avec une mère qui travaille est presque identique, voire plus faible, pour les enfants de rang 1 que pour les enfants de rang 2 (figure 6). Si la proportion de mères actives l'année de la naissance s'est effectivement beaucoup rapprochée dans ces générations pour ces deux rangs de naissance, elle demeure légèrement supérieure pour les enfants de rang 1 (figure 2). C'est en observant la durée moyenne¹⁶ travaillée par les mères à chaque âge (figure 7) que l'on comprend mieux pourquoi ces durées moyennes totales sont presque identiques.

On observe d'abord que la durée moyenne de travail des mères diffère selon l'âge de l'enfant, et que cette différence est beaucoup plus nette pour les enfants de rang 2 que pour les premiers nés. Ainsi, pour un deuxième enfant, la durée moyenne travaillée par les mères au cours des trois premières années de la vie de l'enfant (0-2 ans en différence de millésimes) est plus faible que pour un premier enfant. Cette différence s'est nettement accentuée dans les générations récentes, sous l'effet combiné de l'extension de l'APE au deuxième enfant en 1994¹⁷, et de l'augmentation importante de l'activité des mères après leur première naissance. Mais au-dessus de 4 ans, un deuxième enfant verra plus souvent sa mère travailler qu'un premier enfant : celui-ci a en effet une forte probabilité d'être suivi d'un deuxième enfant, ce qui peut conduire sa mère à quitter au moins provisoirement son emploi, alors qu'un deuxième enfant est plus souvent le dernier de sa famille.

FIGURE 7 – EFE – DURÉE MOYENNE TRAVAILLÉE À CHAQUE ÂGE DE L'ENFANT SELON SON RANG (DURÉE EN ANNÉES ET FRACTIONS D'ANNÉES, ÂGE EN DIFFÉRENCE DE MILLÉSIMES)



Finalement, cette quasi-égalisation des durées totales moyennes travaillées par les mères après les naissances de rang 1 et 2 (figure 6) n'est peut-être que temporaire : à partir des générations nées dans la deuxième moitié des années 1990, l'activité des mères d'un deuxième

¹⁶ Ces fractions d'années travaillées sont une approximation de la proportion de mères occupant un emploi à chaque âge de l'enfant, sauf à l'âge 0, où la fraction doit être multipliée par 2.

¹⁷ Ces durées moyennes à chaque âge étant des moyennes mobiles sur 5 générations (par exemple, la durée moyenne travaillée à 1 an dans la génération 1993 est la moyenne des durées des générations 1991 à 1995), la coupure entre les générations nées avant 1994 et après n'est pas nette sur ce graphique.

enfant est nettement plus faible au cours des trois premières années, tandis qu'après un premier enfant elle a beaucoup augmenté (figure 7).

b) Synthèse transversale

Les synthèses transversales donnent des valeurs au sein de cohortes fictives. À l'enquête EHF, les tendances sont les mêmes que celles observées en longitudinal, mais l'augmentation de la durée moyenne travaillée par les mères s'interrompt dans les années 1990, pour laisser place à une légère baisse (figure 8) ; l'effet de l'extension en 1994 de l'APE est particulièrement net pour le rang 2, et joue aussi probablement pour le rang 1, car une mère qui décide de bénéficier d'une APE pour un deuxième enfant en fait automatiquement bénéficier l'aîné avec un décalage équivalent à durée de l'intervalle inter génésique (figure 9). Néanmoins, cette baisse coïncide aussi avec une période de chômage élevé, qui a pu contribuer à réduire l'activité des mères d'un enfant. Cette période correspond par ailleurs à une nouvelle baisse de l'activité des mères d'au moins 4 enfants, et à un plafonnement de celle des mères d'un troisième enfant.

D'après l'enquête EFE, la période récente a été beaucoup plus favorable à l'emploi des mères, car la durée moyenne d'emploi augmente dans toutes les catégories (figures 8 et 9). À noter également que la durée moyenne d'emploi après une première naissance est ici toujours légèrement supérieure à celle que l'on observe après une deuxième naissance (figure 9) : la légère inversion des courbes de la figure 6 est donc probablement transitoire.

FIGURE 8 : SOMME ANNUELLE DES ANNÉES VÉCUES AVEC UNE MÈRE « ACTIVE », SELON LA SITUATION D'ACTIVITÉ À LA NAISSANCE – EHF ET EFE

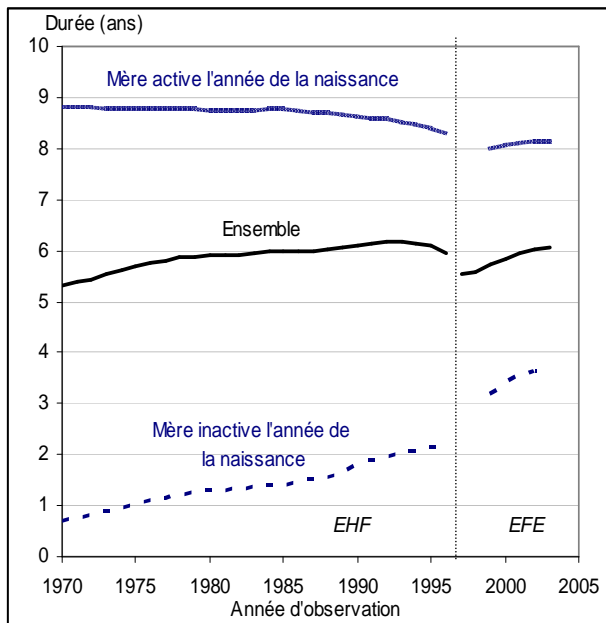
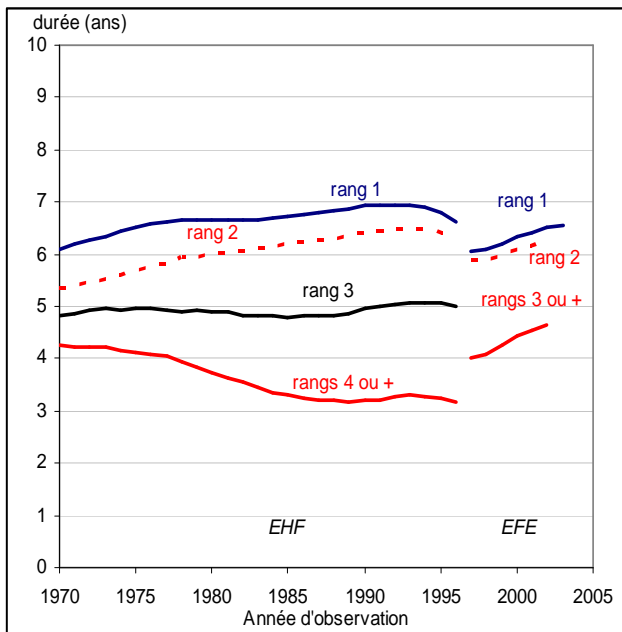


FIGURE 9 ; SOMME DES ANNÉES VÉCUES AVEC UNE MÈRE « ACTIVE », SELON LE RANG DE NAISSANCE – EHF ET EFE



Conclusion

Les indicateurs proposés dans cette communication, calculés à partir de deux enquêtes françaises représentatives à l'échelon national apportent des éléments de réponse sur l'évolution dans le temps de l'activité des mères lorsque l'on se place du point de vue des enfants.

Les deux enquêtes et les différents indicateurs montrent à la fois l'augmentation du temps passé par les enfants avec leur mère exerçant une activité et une complexification des trajectoires professionnelles des mères. Elles montrent aussi très nettement les effets, même temporaires, d'une mesure de politique familiale sur les trajectoires des enfants.

Les contradictions ou paradoxes mis en relief proviennent certainement des différences de définition et de précision entourant la notion d'« activité ». Malgré leurs imperfections, les données de l'enquête EHF mettent en évidence les évolutions de long terme qui semblent refléter une réalité ; mais le retournement des tendances dans les années 1990 pose question, car l'extension de l'APE au deuxième enfant en 1994 ne suffit pas pour expliquer la baisse d'activité pour les autres rangs. Malheureusement l'enquête EFE, qui n'a interrogé que des femmes âgées de 20-49 ans, ne permet pas de couvrir la même période pour confirmer, ou infirmer, cette baisse de l'activité des mères. On y observe au contraire récemment une forte hausse de l'activité des mères, quel que soit le rang de l'enfant. D'une manière générale ces résultats devront être confrontés aux indicateurs d'évolution du marché de travail sur la période étudiée.

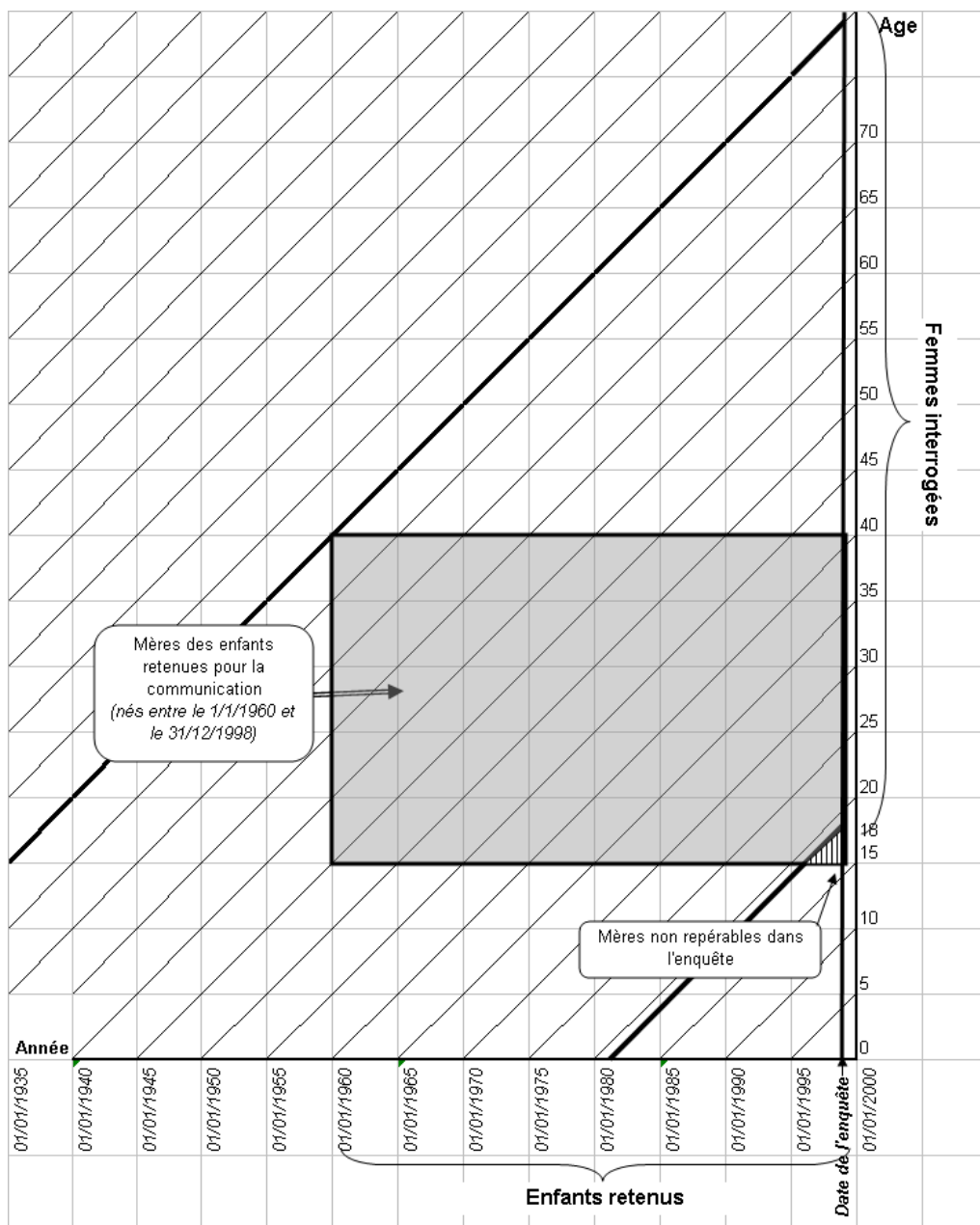
Les analyses différentielles menées ici concernent uniquement la situation professionnelle de la mère à la naissance et le rang de l'enfant. D'autres critères tels que la nationalité ou le niveau de diplôme de la mère apporteraient un éclairage complémentaire à cette analyse.

Nous nous sommes ici limités aux trajectoires professionnelles des mères. Il serait aussi intéressant d'étudier celles des pères. Introduire cet élément imposerait toutefois de prendre en

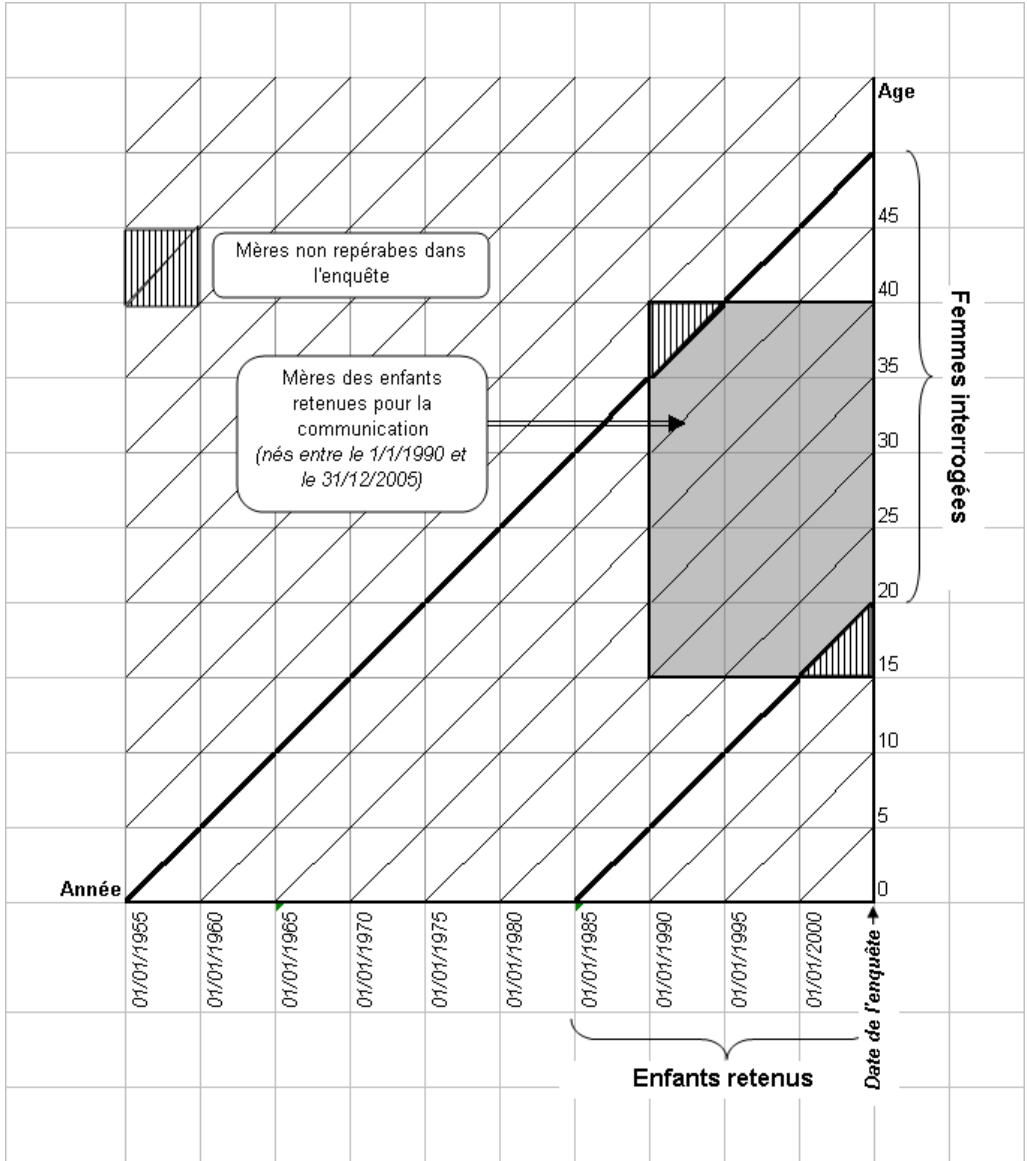
compte les interactions entre les trajectoires professionnelles et conjugales des couples. Mais les données sont rarement disponibles : par exemple, à l'enquête EFE les informations ne sont disponibles que si le père et la mère vivent encore ensemble au moment de l'enquête.

Enfin, il serait primordial de pouvoir distinguer dans ce type d'enquête les périodes de « stress économique » et « stress psychique » associées à certaine cessation d'emploi. Mais comment distinguer les cessations d'activité choisie de celles subies ? Une collecte dédiée à l'étude des trajectoires professionnelles des parents devra collecter des questions davantage qualitatives sur les circonstances de l'arrêt de l'activité et les incidences sur le budget courant du ménage.

Annexe 1

ENFANTS ET FEMMES CONCERNÉS PAR L'ENQUÊTE ET RETENUS DANS LA COMMUNICATION
ENQUÊTE EHF99

ENFANTS ET FEMMES CONCERNÉS PAR L'ENQUÊTE ET RETENUS DANS LA COMMUNICATION
ENQUÊTE EFE 2005



Annexe 2

QUESTIONS RELATIVES À L'HISTOIRE PROFESSIONNELLES DANS EHF DE 1999 :

VOTRE VIE PROFESSIONNELLE									
9 a. À QUEL ÂGE AVEZ-VOUS CESSÉ DE FRÉQUENTER RÉGULIÈREMENT L'ÉCOLE OU L'UNIVERSITÉ (pour la première fois) ?	À l'âge de ... <input type="text"/> Si vos études initiales sont en cours, cochez cette case : <input type="checkbox"/>								
b. À QUEL ÂGE AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS pendant au moins trois mois de suite ?	À l'âge de ... <input type="text"/> Si vous n'avez jamais eu d'activité professionnelle, cochez cette case : <input type="checkbox"/> et allez à la page suivante.								
10 Si vous ne travaillez plus actuellement, EN QUELLE ANNÉE AVEZ-VOUS ARRÊTÉ ?	En <input type="text" value="19"/> Si vous continuez de travailler, cochez cette case : <input type="checkbox"/>								
11 VOUS EST-IL ARRIVÉ D'INTERROMPRE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE OU D'ÊTRE AU CHÔMAGE PENDANT AU MOINS 2 ANS ? (sans compter l'arrêt actuel si vous ne travaillez plus)	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">OUI <input type="checkbox"/> 1</td> <td style="width: 30%; text-align: center;">→</td> <td style="width: 30%;"><i>Si oui, vous vous êtes arrêtée...</i></td> <td style="width: 10%;"></td> </tr> <tr> <td>NON <input type="checkbox"/> 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div style="margin-right: 10px;">de</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px; text-align: center;">19</div> <div style="margin: 0 5px;">à</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px; text-align: center;">19</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="margin-right: 10px;">puis de</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px; text-align: center;">19</div> <div style="margin: 0 5px;">à</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px; text-align: center;">19</div> </div>	OUI <input type="checkbox"/> 1	→	<i>Si oui, vous vous êtes arrêtée...</i>		NON <input type="checkbox"/> 2			
OUI <input type="checkbox"/> 1	→	<i>Si oui, vous vous êtes arrêtée...</i>							
NON <input type="checkbox"/> 2									

338, page 2

QUESTIONS RELATIVES À L'HISTOIRE PROFESSIONNELLE DE LA MÈRE DANS L'ENQUÊTE EFE DE 2004-2005 QUI ONT ÉTÉ UTILISÉE POUR CE TRAVAIL :

Emplois

15. « Nous allons voir quelles ont été les étapes de votre vie professionnelle depuis vos 18 ans »

C_AActiv

Info enquêteur

INFO8 : - On s'intéresse aux périodes de 6 mois consécutifs. Si cette période est à cheval sur 2 années, noter les 2 années, même si pour chaque année la durée est inférieure à 6 mois.
- Par année, de <abcd=&ANI> à 2004, au moins une réponse, et plusieurs réponses possibles la même année (par exemple : chômage et reprise d'études)

C35- Depuis <&ANI>, quelles sont les années où vous avez suivi des études ou une formation, ou vous avez repris des d'études, pour au moins 6 mois de suite ?

C37- Depuis <&ANI>, quelles sont les années où vous avez eu un emploi de plus de 6 mois ?

C_AEMcd

→ les périodes de congé parental à plein temps ne sont pas comptées

Si 0 → C39-

C38- Parmi ces années où vous avez eu un emploi de plus de 6 mois, quelles sont celles où vous avez travaillé à temps partiel ?

C_ATPcd

C39- Quelles sont les années où vous avez été au chômage, pendant au moins 6 mois à la suite ?

C_ACHcd

C40- Depuis <&ANI> quelles sont celles où vous avez été en congé parental ?

C_APAcd

→ y compris congé parental à temps partiel

C41- Depuis <&ANI> quelles sont les années où vous avez été en inactivité ou au foyer pendant au moins 6 mois de suite ?

C_AINcd